

**Commission** : Droits et libertés

**Problématique** : Informer et s'informer, un droit essentiel : « Quelle place ont les médias pour assurer le respect des Droits de l'Homme ; et comment garantir leur indépendance ? »

**Auteur** : Finlande

La Finlande se trouve au Nord de l'Europe dans la région de la mer Baltique. Elle voisine la Russie à l'est, la Norvège au nord, la Suède à l'ouest et l'Estonie au Sud. Elle a été reconnue, pour la quatrième année consécutive le pays le plus heureux selon l'ONU. De nos jours la Finlande est une République démocratique proche du système parlementaire mais c'est le Président de la République qui possède certains pouvoirs comme les affaires étrangères du pays. Elle est dirigée par Sanna Marin, élue le 10 décembre 2019, qui est la première ministre finlandaise (Parti social-démocrate) ; elle est devenue un des plus jeunes chefs de gouvernement au monde. D'une autre part nous retrouvons Sauli Niinistö, le Président de la République (parti conservateur), élu le 5 février 2012 et réélu pour un second mandat le 28 janvier 2018. Nous développerons notre argumentation en nous demandant : Quelle place ont les médias pour assurer le respect des Droits de l'Homme ; et comment garantir leur indépendance ?

Les médias jouent un rôle majeur dans les sociétés et vont progressivement prendre de plus en plus de poids. La Finlande compte sur une énorme diversité de médias comme la télévision, le journalisme ou la radio. Les bonnes pratiques du journalisme sont contrôlés et promues par le Conseil de la parole publique qui garantit une information fiable.

La Finlande occupe le deuxième rang dans le classement RSF de la liberté de la presse de Reporters sans frontières. On peut par cela constater que c'est un des pays les plus libres dans le domaine de la presse et donc un des pays les plus libres dans l'aspect de la connaissance et de l'information qui est transmise aux citoyens. À Finlande, la société est libre et ouverte. En tant que journaliste, vous pouvez appeler un ministre et il vous répondra. De plus, le degré de corruption est très bas en Finlande, et la propriété des médias est détachée de tout lien politique majeur.

En étant une démocratie elle compte également avec une constitution où les citoyens finlandais ont la liberté de la parole, ainsi que le droit de publier par la voie de l'impression des écrits ou des représentations figurées, et il n'y peut être mis obstacle par mesure préalable.

Cependant la désinformation, les fake news et les discours de haine sur ligne ont devenu un enjeu à l'échelle mondiale. Pour lutter contre cela le ministère finlandais s'efforce d'améliorer l'éducation aux médias en « distribuant des ressources, en fournissant des informations pertinentes et en élaborant une législation, y compris des politiques éducatives, culturelles, de jeunesse et artistiques ».

L'éducation aux médias est une responsabilité essentielle du gouvernement, et l'approche avec la société garantit qu'elle est comprise par les citoyens comme un problème qui affecte de multiples aspects de la société civile et la protection des droits de l'homme. Le ministère de la Justice et l'Agence finlandaise de la concurrence et des consommateurs (FCCA) a donc intégré l'éducation aux médias dans leurs politiques clés. Pour la Semaine finlandaise de l'éducation aux médias 2019, le ministère de la Justice a lancé une campagne pour lutter contre les discours de haine en ligne, dans le but spécifique de « sensibiliser les populations aux types de contenu qui constituent des discours de haine punissables ».

En 2017, la Finlande a lancé un projet baptisé Faktana, kiitos! (Faits, s'il vous plaît !), qui a amené des journalistes finlandais dans des écoles à travers le pays dans le but de « partager leur expertise sur les pratiques journalistiques et la responsabilité sociale ».

L'objectif n'est pas seulement la création des lois pour éviter les violations des droits de l'homme, mais c'est aussi le maintien de ses lois et la conscience de la société pour éviter la manipulation et donc pour qu'ils puissent être libre avec des informations fiables.

Donc avec notre exemple de pays libre et démocratique dans la protection de données qui respectent le droit de l'homme nous encourageons aux autres démocraties à appliquer une législation similaire en s'appuyant sur l'éducation pour ainsi avoir une utilisation des médias juste et prudente.